



# Collège Français d'Echographie Fœtale

## **RECOMMANDATIONS pour les échographies de GROSSESSE**

Respectez les périodes conseillées par votre médecin. Habituellement les examens de routine sont pratiqués à 12, 22 et 32 semaines d'aménorrhée (absence de règles) révolues mais, bien entendu, certaines situations peuvent amener à pratiquer des examens plus souvent ou à des dates différentes.

La durée de l'examen n'est pas prévisible et dépend des conditions locales et de la complexité du bilan. Cela peut générer du retard dans la consultation, veuillez nous en excuser

Des examens complémentaires et des contrôles ultérieurs peuvent vous être proposés. S'il existe dans votre famille un enfant ou un adulte porteur d'une malformation même peu importante, n'hésitez pas à le signaler.

L'étude de votre futur enfant lors des échographies doit être complète et minutieuse. Nous insistons sur l'importance du calme nécessaire à la concentration du médecin pendant l'examen. Il s'agit avant tout d'un examen médical destiné à éliminer une malformation fœtale et non pas d'un « spectacle » (prise de photographie, film ou enregistrement sonore non souhaités par le médecin en cours d'examen)

La présence de plusieurs personnes pendant l'examen, en dehors du futur papa, n'est pas souhaitable.

**La présence d'enfants est déconseillée : ils ne peuvent respecter un silence prolongé et les explications fournies par les parents perturbent le bon déroulement de l'examen.**

**En effet les jeunes enfants se désintéressent très vite de l'échographie car les images sont le plus souvent abstraites : « projection du ventre de maman sur un écran en coupes anatomiques ». Il peut être également très délicat d'expliquer un éventuel problème devant les futurs frères et sœurs. Vous pourrez en revanche leur commenter les photos qui vous seront fournies .Les psychologues déconseillent également la présence de la fratrie pendant l'examen.**

Les techniques d'imagerie non médicales en « 3D » ne seront pas réalisées systématiquement lors de l'échographie. Sachez que ces reconstructions peuvent être déformantes et impressionnantes pour les futurs parents .Nous ne vous incitons pas à réaliser systématiquement ce type d'imagerie en dehors de très bonnes conditions techniques et avant le troisième trimestre de la grossesse. Si vous souhaitez des images en 3D, n'hésitez pas à nous le signaler car le médecin ne vous le proposera que si les conditions techniques sont favorables, ce qu'il est seul capable de juger.

Les conditions techniques échographiques standards et 3D sont limitées chez les patientes de forte corpulence, si la position du bébé n'est pas favorable et dans les grossesses multiples. Ne soyez donc pas étonnée si le médecin ne réalise pas d'images « ludiques » de votre bébé, il se concentre sur les exigences médicales.

Le médecin vous donnera au fur et à mesure toutes les explications nécessaires à la compréhension de l'examen.

**Merci de ne pas mettre de crème antivergeture une semaine avant les échographies. Il est inutile de boire avant les échographies de grossesse.**

## **ECHOGRAPHIE AU COURS DE LA GROSSESSE**

L'échographie est une technique médicale qui permet l'exploration du corps humain selon un procédé proche de celui du radar, utilisant des ultrasons. A ce jour, de très nombreux travaux scientifiques ont été consacrés à ce sujet et aucun effet néfaste n'a pu être attribué à l'utilisation de l'échographie en diagnostic médical.

Pour réaliser l'examen, un capteur émetteur-récepteur est glissé sur la peau de votre ventre après étalement d'un gel destiné à favoriser le passage des ultrasons. Dans certaines circonstances, il est intéressant d'utiliser un capteur adapté que l'on positionne dans le vagin afin d'être au plus proche des structures étudiées. Dans ce dernier cas, le capteur est emballé dans un préservatif à usage unique. Cela n'est pas douloureux et reste sans danger pour la grossesse.

Cet examen médical nécessite de la part de l'opérateur un maximum de concentration et de vigilance car il doit vérifier l'anatomie détaillée et l'environnement du bébé. En cas de difficultés techniques, le médecin ne peut suivre un déroulement standardisé de l'échographie : le perturber, lui parler ou discuter en aparté va donc nuire à la qualité de l'échographie, car il peut « perdre le fil » de son examen.

Ne soyez donc pas surpris de son éventuel mutisme, il sera plus à même de vous faire part de ses constatations lorsque son examen sera fini.

Attention, cette exploration, qui ne doit pas être transformée en spectacle vidéo, pourrait être perturbée par la présence de trop nombreuses personnes.

Un rapport d'examen vous sera remis accompagné des clichés correspondants.

L'examen au cours de la grossesse comporte quatre parties dont l'importance relative varie selon le terme:

- . Appréciation de la vitalité (activité cardiaque, mouvements, ...).
- . Etude biométrique par la mesure de certaines parties déterminées afin de préciser le début de grossesse (si l'examen est précoce) et de surveiller la croissance.
- . Analyse morphologique par l'observation de certaines structures fœtales (organes ou parties d'organe) définies, connues pour leur utilité dans le dépistage de pathologies fréquentes et/ou sévères.
- . Observation de l'environnement du fœtus (liquide amniotique, placenta, Doppler ...).

La réunion de tous ces éléments constitue un bilan de santé de votre enfant, inaccessible par toute autre méthode, qui renseigne sur son état immédiat mais aussi sur certains risques de pathologie pouvant se manifester plus tard au cours de la grossesse ou même après la naissance.

De très nombreuses malformations sont également détectables et l'amélioration constante du matériel et des connaissances scientifiques accroît régulièrement les performances diagnostiques.

Cependant, tout bilan échographique même conduit avec compétence, comporte des limites:

- . Il est généralement plus opportun de concentrer la recherche sur les éléments réellement utiles, c'est pourquoi la majorité des médecins se réfère à des protocoles d'examen pré-établis.
- . Les performances théoriques de l'échographie sont minorées dans certaines situations liées à la paroi maternelle, à la position fœtale ou au terme inapproprié de l'examen, ce qui peut entraîner une mauvaise appréciation de la réalité.
- . Tout n'est pas du ressort de l'échographie.

*(Document établi par le Dr Uzan et le Collège Français d'Echographie Fœtale en collaboration avec le Groupement des Assurances Mutuelles Médicale)*